FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

L'EHPAD « Les Ajoncs » dispose de 87 places d'hébergement permanent, de 2 places d'hébergement temporaire et d'1 place d'accueil de jour mutualisée avec le GCSMS ACTTE 40.
Le SSIAD de Gabarret compte 30 places pour les personnes âgées du territoire.
Ce site dispose d'un climat doux et agréable et offre un cadre de vie très appréciable à ses habitants.
Une restauration de qualité reconnue est proposée avec une attention particulière portée sur les circuits courts et les plats maison.

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

<u>Cotations de la part fonctions de la PFR</u> :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

D3S classe normale : 3
D3S hors classe : 2.8

Pas de logement de fonction

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

Située en milieu rural, Gabarret est une commune des Landes se trouvant à l'Est du département, limitrophe du département du Gers et du département de Lot et Garonne.
En région Nouvelle-Aquitaine, Gabarret fait partie de la Communauté de Communes Landes d'Armagnac.

Type de population accueillie :

Personnes âgées de plus de 60 ans ou moins de 60 ans sur dérogation

Services autorisés et nombre de lits/places

HP=87 lits
HT=2 lits

AJ =1 place mutualisée / GCSMS ACTTE 40 (ouverture le jeudi)

SSIAD= 30 places

Statut de l'établissement :

Autonome

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

BARLAUD Stéphane Président du Conseil d'Administration/Maire de GABARRET

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Directeur
Attachée d'administration Hospitalière

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

L'EHPAD Résidence des Ajoncs a aménagé dans de nouveaux locaux en Septembre 2007.
L'établissement est dynamique, attractif et reconnu sur son territoire. Il est engagé dans une politique d'ouverture sur son environnement (école primaire et maternelle) par le développement de coopérations territoriales et de partenariats solides.
Les compétences managériales du Directeur/Directrice permettront d'améliorer le fonctionnement de l'organisation et de renforcer son ancrage territorial (développement de réseaux…).
Des compétences en gestion budgétaire et analyse financière seront appréciées afin d'assurer l'équilibre budgétaire de l'établissement.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Laurent-IASS-DD40 ARS

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Laurent-IASS-DD40 ARS

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre :**
- **Projet d'établissement refait en 2022 / validation en 2023**
- **Livret d'accueil en cours de réactualisation / finalisation fin 2023**
- **Contrat de séjour et règlement de fonctionnement en cours de modification/finalisation fin 2023**
- **CVS : fonctionnement en CVS élargi / Elections en préparation prévues en décembre 2023**

- **Signature CPOM EHPAD et SSIAD programmée au 31/12/2024**

- **Programmation transmission de rapport d'évaluation qualité HAS : 1er trimestre 2025**

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

-expérience professionnelle appréciée
-connaissance du secteur du domicile et plus généralement du secteur des personnes âgées
-bon relationnel pour une gestion efficace des relations avec les résidents, leur famille et les personnels de l'établissement
-compétences budgétaires et financières
-prédispositions pour l'accompagnement au changement
-capacité à animer le territoire

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

-Poursuivre les actions innovantes engagées dans le cadre du dialogue social et de l'attractivité des métiers
- Déployer les actions prévues dans le nouveau projet d'établissement revu de manière participative
- Accompagner le SSIAD dans la réforme de la tarification et vers l'évolution en service autonomie
- Préparer la signature du CPOM et l'évaluation qualité.

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

-Continuer à développer l'intégration de l'établissement sur le territoire et l'ouverture sur l'extérieur
- Assurer le pilotage des différents services dans l'acquisition de la culture de la qualité et des bonnes pratiques
-maintenir l'équilibre financier de l'établissement
- poursuivre la stratégie d'achat : adhésion GCS

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

Attachée d'Administration en charge des ressources humaines
Adjoint des cadres en charge des finances
Adjoint administratif en charge du suivi des résidents

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)
- Grappe IDE de nuit : structure porteuse EHPAD de Villeneuve de Marsan,
EHPAD partenaires Résidence des Landes (Roquefort et Labastide d'Armagnac) et EHPAD de Gabarret.
-Appels à projets mutualisés en cours (ESMS Numérique, QVCT)
-Groupes de travail en cours ANAP (Sécurisation du circuit du médicament, Développement durable, RSE)

-Organisation d'actions de territoire (avec la ville : actions communes semaine bleue, avec la communauté de communes : journée intergénérationnelle autour du handicap)
-Partenariat CHI de Mont de Marsan et CH de Saint-Sever

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)
-Piloter le suivi technique de l'établissement (réhabilitation datant de 2008)

Principaux projets à conduire :

Conduire la négociation du CPOM en 2024.
Evaluation externe en 2025.
Participation aux AAP départementales et régionales.
Mettre en place la réforme des SAD pour 2024-2025.

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire :

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

En cours de réécriture par le CD40

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement : *Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche*

A refaire en 2027

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Signature CPOM EHPAD et SSIAD programmée au 31/12/2024

Appartenance à une direction commune :

Non concerné

Nombre total de sites et distance entre chacun :

NC

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : GCSMS ACTTE 40 / renforcer et compléter l'offre gérontologique sur le territoire de proximité

Créé en : 2012

Nombre de membres :8

Autre forme de coopération (à préciser) :

GCSMS 47

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

Tableau : dernier compte administratif

CHARGES	COMPTE ADMINISTRATIF (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE ADMINISTRATIF (n-1)
Groupe I		582 042.64	
Groupe II		3 197 381.93 675 216.31	
Groupe III			
Groupe IV			
Total		4 454 640.88	

RECETTES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Groupe I		4 176 524.82	
Groupe II		273 314.15	
Groupe III		79 177.34	

(Montant par titre en M€)

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : 2 107 397.37
- Montant du budget dépendance : 685 474.19
- Montant du budget soins : 1 736 144.75

Pour les autres établissements sociaux ou médico-sociaux :

- Montant du dernier budget de fonctionnement, dont personnels :
- Montant du budget d'investissement :

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (n-1) : - 49 835.40

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1) : 7 831

- **Plan de financement de l'exercice « N »**

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
78 965	259 327.10

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention…)
/	401 833.42	/	

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2 :10.57 % / n-1 : 6.85%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2 :
185 918.81 / n-1 :32 576.26

Durée apparente de la dette n-2 : 6.45 /n-1 :9.22

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années :

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux 0.35 ETP
- dont médecin coordonnateur

ETP non médicaux

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) 4

- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) 48

- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) 2.9

- dont personnels médicotechniques

- dont personnel de rééducation

- dont personnels techniques ouvriers 10

<u>Commentaires sur les effectifs</u> : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié)*

Age moyen du personnel 43 ans

Moyenne de présence du personnel

Difficultés de recrutement majorées par la situation géographique pour le personnel qualifié

<u>Quelques indicateurs de RH (source bilan social)</u> :

Taux d'absentéisme : 17.61 %

Taux de turn-over :

Nombre moyen de jours de formation par agent :0.35

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisés en n-1 : HP : 27 827
HT : 562
AJ : 194

Taux d'occupation en n-1 : HP :87.63%
HT :76.99%
AJ :92.38 %
Derniers GMP/PMP validés Juin 2023 : GMP 773 PMP 264
Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Nombre entrées doublé par rapport aux années précédentes mais durées de séjour très courtes expliquant le taux d'occupation

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

-cadre de vie très agréable tant pour le personnel que pour les usagers

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes…

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Catherine DUBOUCH Attachée d'Administration Hospitalière

Fait à Mont de Marsan, le 06 Octobre.2023

Par délégation,

Eric Jalran
Directeur de la délégation départementale des Landes
ARS Nouvelle-Aquitaine
Cité Galliane
9 Avenue Antoine Dufau
BP 329
40011 Mont de Marsan